

## JOURNAL

D E

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 10 DÉCEMBRE 1797.

*Extrait des Nouvelles de Paris, du 3 Décembre.*

Le général Buonaparte., qui est attendu sous peu de jours à Paris, conservera à la tête de l'armée d'Angleterre l'état-major qu'il avoit à l'armée d'Italie: on assure que les officiers qui le composent, sont les uns à Rastadt, avec le général, les autres en route pour se rendre à Paris.

L'on assure que M. d'Arango, ministre de Portugal a reçu avant-hier par un courier extraordinaire la ratification pure et simple du traité conclu entre la République française et la Reine du Portugal. Cet acte a été précédé par l'envoi d'un ministre à Londres, chargé de représenter au cabinet Britannique que la cour de Lisbonne n'a pu prendre un parti différent. Reste à savoir si le Directoire reviendra sur son arrêté.

Le citoyen Serbelloni, ex-membre du Directoire exécutif de la république Cisalpine, actuellement son ministre auprès de la République française, vient d'arriver à Paris.

Le Directoire vient d'ordonner de reculer tous les établissemens publics, surtout le bureau des douanes, jusqu'au Rhin.

Le citoyen Chartier, commissaire du gouvernement français à Londres, pour l'échange des prisonniers, a reçu ordre de cesser ses fonctions. Il est remplacé par le cit. Gallois, ancien ami du ministre des relations extérieures, qui connoit beaucoup l'Angleterre, où il a demeuré quelque tems, sous l'ambassade de M. de Chauvelin. Il étoit alors lié avec plusieurs membres célèbres de l'opposition, notamment avec Mylord Lansdown; et la mission, dans les circonstances actuelles, peut acquérir un grand intérêt.

Tandis que les *Théophilantropes* s'établissent dans

les plus grandes églises de Paris et se multiplient jusques dans les petites communes du département de la Seine, les *Athées*, de leur côté, se réunissent, et ce qui doit paroître encore plus bizarre, se forment une espèce de culte religieux. On vient de publier les principes de cette secte monstrueuse, et nous croyons devoir recueillir ce prospectus comme un monument historique, qui prouvera quelque jour combien l'erreur de l'esprit et la dépravation du cœur peuvent abuser des choses et des mots. — En voici les principaux articles :

„Les hommes sans Dieu professent un culte. — La vertu seule en est l'objet: ce culte consiste à proclamer les bonnes actions du vivant de leurs auteurs; à honorer ceux-ci après leur mort. Les hommes, sans Dieu, tiennent ouvert un grand livre pour y recueillir les traits honorables de l'espèce humaine. Ce volume, objet matériel du culte des hommes sans Dieu, doit renfermer tout le bien qui a été fait et qui le fera. Au moment de leur admission dans la société, ils prononcent, la main sur le livre de la vertu, les paroles suivantes: *Je promets & m'engage de combattre sans relâche; avec les seules armes de la raison; la grande & fatale erreur d'une croyance en Dieu.* — La société des hommes sans Dieu publie le compte rendu de la vie de chacun de ses membres. Les hommes sans Dieu renoncent aux magistratures de leur pays, pour s'en tenir à celle de la pensée. Ils ne mangent jamais chez les autres. . . .

Il paroît que c'est à la Guyanne qu'ont été conduits les déportés partis de Rochefort: ils sont vraisemblablement arrivés à leur destination: le pays qu'on leur a assigné, s'il faut en croire des rapports qui, sans être authentiques, ont un caractère de vérité, est une es-



pèce de vallée, entourée d'un côté de rivières, et de l'autre par des montagnes, à 30 ou 35 lieues de la ville de Cayenne; mais à une distance beaucoup plus grande des établissemens hollandois et portugais; c'est un des endroits les moins mal-sains de la Guyanne; on prétend qu'il a été indiqué par l'amiral Bougainville, que le Directoire avoit fait consulter à ce sujet. Chaque déporté aura, dit-on, vingt arpens de terre à sa disposition; l'ordre a été donné de leur fournir des instrumens aratoires et de leur porter des vivres tous les 15 jours, jusqu'à ce qu'ils puissent s'en procurer par leur travail. — Quelques maisons de commerce ont reçu des nouvelles de leur route; la corvette qui les portoit, avoit été obligée de relâcher en Espagne, environ 15 jours après son départ; ils jouissoient tous alors d'une assez bonne santé. On ne leur permit pas de descendre à terre, et ils reprirent leur route, après avoir été pourvus de vivres et de rafraîchissemens. — La corvette, sur laquelle ils ont fait leur voyage, ne peut pas tarder à être de retour en France, pour peu que la traversée ait été heureuse.

Le journal des *Hommes Libres* annonce que le Prince Charles de Rohan-Rochefort a été arrêté et conduit au Temple avec le citoyen Dupuis, son homme d'affaires. — Le même journal nous apprend qu'il arrive au corps législatif un grand nombre d'adresses sur la réintégration de Barrère au corps législatif.

Depuis long tems, on étoit dans l'usage d'envoyer, tant d'Aix-la-Chapelle que du pays de Juliers, dans le duché de Luxembourg, des laines teintes, avec lesquelles on y manufacturoit des draps. Le gouvernement vient de prohiber cette exportation. Un de nos journaux en infère que son intention n'est pas d'étendre la souveraineté de la république françoise jusqu'à la Roer, ni jusqu'au Rhin.

Les envoyés des Etats-Unis à Paris, dit le *Courier de Paris*, sont fort embarrassés sur la conduite qu'ils doivent tenir, parce que le Directoire joue un peu à leur égard le *malmesburisme*, et ne leur donne jamais que des réponses évasives.....

On dit que le ministre de la guerre a présenté au Directoire un plan qui donne une existence décente à 40,000 militaires vétérans, sans qu'il en coûte rien au trésor public.

L'administration centrale du département de la Seine vient d'adresser une proclamation aux citoyens, au sujet des vols et des assassinats qui se multiplient chaque jour dans nos environs. Persuadée que Paris est le point de ralliement des brigands, elle invite les citoyens

à les découvrir eux-mêmes; elle veut que l'œil de l'honnête homme perce les dehors trompeurs dont les scélérats s'enveloppent..... Assurément (dit à ce sujet la *Gazette Nationale*), nous ne ferons point de rapprochement; mais Couthon, lors de la conspiration des Hébertistes, le vertueux Couthon, à la tribune des jacobins, engagea aussi chaque citoyen à découvrir les conspirateurs, à les remarquer, à les saisir aux spectacles, dans les rues, en tous lieux. Tous ces moyens sont déclamatoires, impraticables ou évanescents des limites de toute autorité légale; avec l'intention possible de rétablir l'ordre, on amèneroit tous les genres de désordre; d'ailleurs, comment organiser l'exercice de cette espèce de magistrature conférée à chaque citoyen? . . . . .

„Il n'y a qu'un moyen, c'est d'administrer. . . . . Autrefois la police de Paris et de la banlieue se faisoit avec quatre inspecteurs ayant la partie de la sûreté. Ces quatre inspecteurs avoient sous eux chacun quatre hommes, en tout, vingt hommes pour la sûreté. Or, dans ce tems-là, on couchoit dans son lit, et l'on n'étoit point complice de Cartouche pour ne pas vouloir coucher à la belle étoile.

Conseil des 500. — Séance du 29.

Des religieuses demandent que vû leur état de détresse, il leur soit payé une pension viagère par ceux de leurs parens qui sont détenteurs de leur bien. — Leur pétition est renvoyée à la commission de la classification des lois.

Garnier prend la parole pour une motion d'ordre. „La destinée de notre siècle, est jetée, dit-il; elle sera orageuse et pénible. C'est au corps législatif, par son énergie et son à-plomb, à empêcher que l'orage ne dégénère en tempête. Il en viendra à bout, en organisant promptement les institutions républicaines. Saisissez-vous de la génération qui s'avance, contentez celle qui nous entoure: sans appui comme sans guide, la jeunesse qui a vu naître la révolution est déjà perdue pour elle. Livrée à des suggestions perfides, à des institutions serviles, elle est déjà l'ennemie de l'ordre nouveau.

Après quelques autres développemens, Garnier demande que la commission d'instruction publique soit tenue de présenter incessamment un projet de loi qui mette les maisons d'instruction particulière sous la surveillance du gouvernement. — Renvoyé à la commission déjà existante.

Duchêne fait un nouveau rapport sur le payement des rentes viagères constituées par des particuliers pendant la dépréciation du papier-monnaie, et présente un nouveau projet



de résolution, au lieu de celui que le conseil des anciens a rejeté.

Le conseil en ordonne l'impression et ajourne la discussion.

*Suite de Londres, du 26 Novembre.*

M. Fox a écrit à ses amis qu'il se proposoit de reparoître bientôt au parlement, et que son absence momentanée ne devoit être attribuée qu'à quelques causes particulières. Cette nouvelle détermination de M. Fox est, dit-on, la conséquence d'une entrevue particulière que cet orateur a eue avec Sa Majesté, dans laquelle il lui a fait, en sa qualité de conseiller privé, des représentations sur la situation actuelle des affaires.

Si l'on en croit le *Courier*, journal de l'opposition, la marine française n'est point dans un si mauvais état qu'on le dit. Il donne à l'appui de son assertion, une liste nominative de 39 vaisseaux de ligne, qui, joints à 18 frégates de première force, forment un armement redoutable et capable d'effectuer la descente en Angleterre.

Un violent coup de vent a causé de grands dommages à plusieurs vaisseaux à Douvres; un vaisseau des Indes, richement chargé, a été entièrement naufragé; plusieurs autres ont été fort-maltraités.

Le Bill concernant la suspension des payemens de la banque, a subi le 24 une troisième lecture, après laquelle il a été adopté.

*D'Amsterdam, le 2 Décembre.*

L'amiral de Winter, à qui le gouvernement anglois a donné la permission de revenir sur sa parole, est arrivé hier ici; il a ramené avec lui, le corps du vice amiral Reintjes, mort de ses blessures en Angleterre; ce dernier sera enterré avec tous les honneurs militaires dans la nouvelle église de cette ville.

*De Bonn, le 6 Décembre.*

Nous avons vu avec étonnement dans les journaux de Paris, qu'il avoit été lu dans la séance du conseil des anciens du 28 Nov. un écrit des habitans de Bonn contenant l'acte de souveraineté du peuple qu'ils ont proclamé, ainsi que la demande de leur réunion à la République française. Nous pouvons assurer que les bourgeois de cette ville n'ont pas la moindre connoissance d'un pareil acte, qui ne peut être que l'ouvrage de quelques particuliers, et que jusqu'à ce moment ils n'ont fait aucune démarche qui tendît directement ou indirectement à une réunion. Ils attendront avec résignation la décision de leur sort; mais jusqu'à cette époque, ils conserve-

ront, ainsi que les autres habitans du pays de Cologne, les sentimens d'attachement à leur souverain et à leurs devoirs dont ils se font gloire, et dont ils ont donné des preuves assez convaincantes pour ne laisser aucun doute sur leur persévérance.

*De Cologne, le 6 Décembre.*

Hier soir, le magistrat ayant appelé à prêter le serment de fidélité à la République française les membres des tribunaux et autres fonctionnaires civils, ils s'y soumièrent tous à l'exception des syndics, des juges et du greffier de la police. Le magistrat a pris acte de leur refus.

Le matin, on avoit invité les membres composant le tribunal de l'officialité de prêter le même serment; sur leur refus, les scellés ont été apposés sur les papiers et les portes du tribunal.

*De Strasbourg, le 6 Décembre.*

Les trois députés que les ligués Grises envoient à Buonaparte, sont passés ici le 3 pour se rendre à Paris; ils s'étoient d'abord rendus de Bâle à Rastatt, mais ils n'y trouvèrent plus ce général. Suivant des avis ultérieurs de Coire, la diète générale qui s'est tenue dans cette ville, a été accompagnée de circonstances remarquables. Les nouveaux délégués du peuple, nommés au nombre de 150 par les différentes communes, ont commencé par destituer toutes les autorités et mettre aux arrêts les membres du conseil d'Etat. M. de Salis Dachstein, chef du parti aristocratique, a été condamné au bannissement. Un grand nombre de paysans armés s'étoient réunis à Coire pour soutenir ces innovations. Le principal objet de la mission des députés est de demander que la Valteline devienne la quatrième des ligués Grises. L'on doute que le gouvernement français revienne sur la décision prise en son nom par Buonaparte.

La régence de Bâle vient de publier une ordonnance très rigoureuse contre les émigrés français et prêtres déportés.

L'on parle toujours de la réunion prochaine de la ville du Muhlhausen à la France.

Voici le discours que M. le bourguemestre de Buxtorff adressa à Buonaparte, lorsqu'il reçut ce général à la tête de la députation de l'Etat de Bâle.

„Citoyen général! Le laurier de la victoire immortalise le héros. L'olive d'une paix glorieuse immortalise le bienfaiteur de la patrie. Vous brillez, citoyen général! de l'éclat de ces deux genres de gloire. Mais il en est un troisième bien plus précieux encore à nos yeux; c'est pour la liberté que vous fîtes de si grandes



choses. En servant la liberté, vos bienfaits s'étendent par-là même jusqu'à nous. Ce n'est donc point l'admiration seule qui fait l'objet de notre mission, c'est aussi la reconnaissance. Veuillez en agréer nos sentimens sincères et respectueux ! En traversant la Suisse, vous pouvez avoir lû, citoyen général ! sur tous les visages l'expression du contentement, inspiré par le plaisir doux de voir l'homme dont la postérité la plus reculée prononcera le nom pour tout éloge. Nos vœux vous accompagnent dans la carrière qu'il vous reste à fournir pour accomplir les grandes destinées de la République françoise. Vous recommander vivement ma patrie, citoyen général, parmi les grands intérêts que vous allez discuter, est un devoir que je remplis avec le zèle et toute la confiance d'un bon républicain ; vous signerez donc à Rastadt comme vous venez de le faire à Udine, le bonheur de tant de peuples, et, nous en sommes sûrs, aussi celui de la Suisse. Vous n'oublierez pas, citoyen général, que ce fut dans nos murs que naquit l'aurore de la paix. Nous sommes fiers des moindres rapports, qui pourroient de loin nous rapprocher de vous.,

*De Rastadt, le 7 Décembre.*

L'on croit que le ministre plénipotentiaire impérial et les plénipotentiaires françois échangeront demain leurs pleins-pouvoirs ; ce qui levera tout obstacle à l'ouverture du congrès.

Les troupes impériales vont se retirer sur les frontières des Etats héréditaires, à l'exception du contingent qui restera réuni aux troupes de l'Empire sous les ordres de M. le général Baron de Staader.

*De Mayence, le 7 Décembre.*

Hier et aujourd'hui, les troupes des cercles du Haut-Rhin et de Franconie, ainsi que le bataillon de Bamberg, se sont mis en route d'ici pour se rendre, partie en Suabe et partie à Philipsbourg. Le bataillon de Kallenberg qui étoit dans les environs de Worms, est entré dans notre ville pour les remplacer.

\*.\* Des calomniateurs ont répandu dans le public que ma maison connue sous le nom d'hôtel de Mayence avoit été vendue, & qu'il ne s'y tenoit plus d'auberge. Je crois devoir informer ceux qui m'ont accordé jusqu'à présent leur bienveillance, que ces bruits sont absolument dénués de vérité, & que je mettrai le plus grand zèle à leur faire mes bêtes. — Mayence le 2 Décembre 1797.

A. W. Pahl, aubergiste de l'hôtel de Mayence.

\*.\* On désireroit savoir l'adresse de M. le chevalier de Bertrandy, ancien commandant de Rödémagne près Thionville. On a des choses intéressantes à lui communiquer. S'adresser au Bureau de ce Journal.

\*.\* On désire trouver une occasion sûre pour aller à Eisenach, en poste, ou par voitures de retour ; s'adresser chez M. M. les frères Johannoe.

*Des Bords du Mein, le 8 Décembre.*

Les dominicains de Sittard dont nous avons parlé (No. 341) sont arrivés le 6 à Weilbourg, escortés par un détachement. Le Directoire a ordonné leur déportation, parcequ'ils n'ont pas voulu prêter le serment prescrit. Beaucoup d'autres prêtres et émigrés des environs d'Aix-la-Chapelle, Juliers etc., éprouveront, dit-on, le même sort.

Le quartier-général de l'aile gauche de l'armée françoise d'Allemagne sera transféré incessamment, à ce qu'on assure, de Wetzlar à Weilbourg. Ce mouvement rétrograde semble annoncer de prochains changemens dans la position des troupes françoises sur la rive droite du Rhin ; et l'on est fondé à croire que si elles ne se retirent pas entièrement, le nombre en sera considérablement diminué.

RADEAU MILITAIRE

par M. le comte de Foucault, major au service de S. M. Impériale & Royale.

Cet ouvrage, qui vient de paroître, offre une découverte des plus utiles dans l'art militaire. Outre le mérite de l'invention, on y trouve des vues étendues sur différentes parties de la tactique, et des développemens également intéressans pour le guerrier et le physicien. Tout y est soumis au calcul le plus exact et le plus approfondi ; et la multiplicité des détails ne nuit jamais à la clarté et à l'évidence des résultats. On reconnoit aisément dans cette production l'homme profondément versé dans la théorie et la pratique de son art. L'auteur a su faire disparaître la sécheresse que comportent ordinairement ces sortes de matières ; son style pur et concis prouve que le goût des sciences abstraites peut s'allier avec celui de la littérature.

On trouve cet ouvrage chez M. Henri Louis Bönner, imprimeur-libraire, près la cathédrale à Francfort. — Le prix est d'un florin.